



BANQUE des  
TERRITOIRES



bpi**france**

# Webinaire décarbonation de l'industrie

Pourquoi et comment décarboner ?

Accompagnements proposés par l'État et ses opérateurs

7 Juillet 2023



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat général pour les  
affaires régionales



# Webinaire Décarbonation de l'Industrie

## Présentation du contexte

*7 juillet 2023*

*Florence GOUACHE, Secrétaire Générale pour les Affaires Régionales  
SGAR – Préfecture de la Région Centre Val de Loire*



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement**



**BANQUE des  
TERRITOIRES**



**bpi**france

# **Webinaire Décarbonation de l'Industrie**

Comment décarboner ? Une démarche en 5 étapes

*7 juillet 2023*

*Christelle STEPIEN, chargée de mission énergie-climat*

*Département énergie-climat de la DREAL Centre Val de Loire*

## Décarboner : une démarche en 5 étapes

La décarbonation définit l'ensemble des mesures et des techniques permettant de réduire les émissions de dioxyde de carbone

Parcours guidé en 5 étapes :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/demarche-decarbonation-industrie/agir>



## Étape 1 : structurer et développer sa démarche

- Quels enjeux et niveau d'ambition ?
- Quels financements ?
- Quelles formations de mon personnel ?
- Mettre en place un système de Management de l'Énergie ?



© ADEME

## Étape 2 : réaliser un état des lieux



© ADEME

Les objectifs de l'audit énergétique :

- vision précise des consommations et usages énergétiques
- une estimation des économies potentielles (énergétiques et financières)
- identifier des leviers d'action pour améliorer la performance énergétique des sites de production



Un audit, c'est 10 à 25 % de gains potentiels de la facture énergétique annuelle

# Zoom sur les audits énergétiques obligatoires des grandes entreprises

Les préconisations des audits énergétiques ( bilan ADEME 2017) :

Figure 7 : Top 3 des préconisations avec gains les plus importants



Figure 9 : Top 3 des préconisations à faible ROI\*



## Étape 3 : réduire ses consommations

### Améliorer l'efficacité énergétique

- Étape indispensable dans la démarche de décarbonation. Le potentiel d'amélioration de l'efficacité énergétique, atteignable d'ici 2035, est évalué à 20 %, par la seule application de bonnes pratiques humaines (comportements, méthode d'exploitation des outils industriels, organisation) et des meilleures techniques disponibles.
- Identifier les recommandations grâce à un outil de l'ADEME répertoriant des pistes d'actions pour optimiser la performance énergétique (filtres selon le secteur d'activité, l'usage ou la nature de l'action).

➔ <https://expertises.ademe.fr/comment-ameliorer-performance-energetique-lindustrie>



© ADEME

## Étape 3 : réduire ses consommations

### Optimiser sa consommation matière

Utiliser la juste quantité de matières premières nécessaire à l'activité de votre entreprise, en limitant les pertes et les rebuts à toutes les étapes de la production

→ identifier leur origine et évaluer leur coût complet. Via un audit interne à l'aide du guide « Bilan matière » de l'ADEME ou réalisé par un prestataire extérieur.

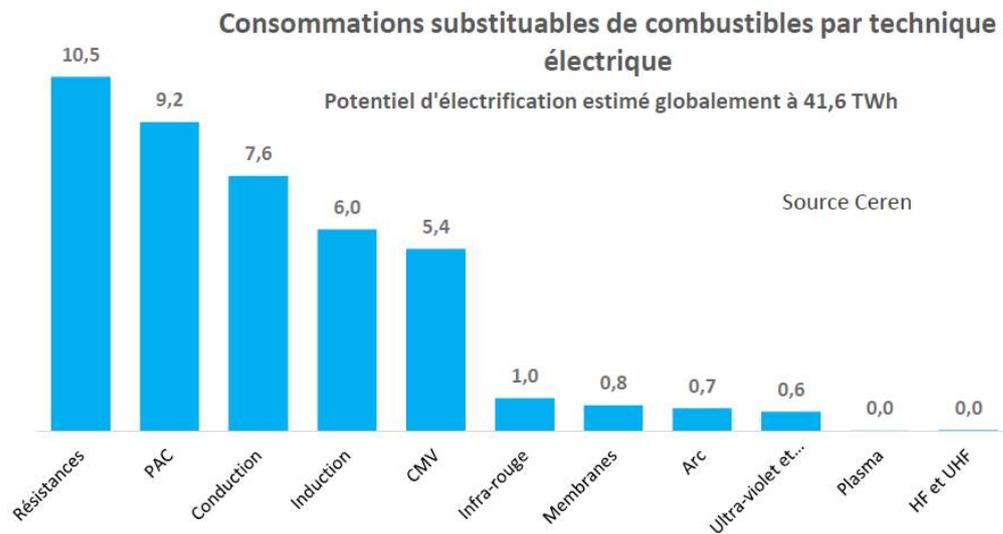
→ mettre en œuvre un plan d'actions pour notamment :

- Améliorer son efficacité matières : moins consommer de matières au travers de ses pratiques de production
- Optimiser votre approvisionnement en matières premières
- Favoriser l'utilisation de matières premières issues du recyclage

# Étape 4 : consommer des énergies décarbonées

## Électrification des procédés

L'électrification des procédés : remplacer les procédés consommant des énergies fossiles par de l'électricité décarbonée

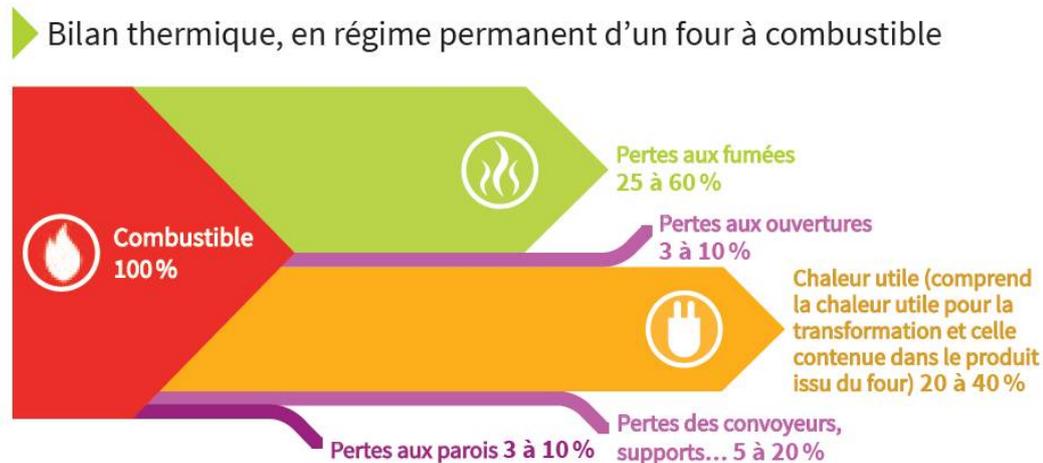


Source : PREMIERE ANALYSE DU POTENTIEL TECHNIQUE D'ÉLECTRIFICATION DES PROCÉDES INDUSTRIELS THERMIQUES PAR DES TECHNOLOGIES MATURES - ADEME

## Étape 4 : consommer des énergies décarbonées

### Utilisation de la chaleur fatale

Récupérer de la chaleur fatale permet d'utiliser la chaleur perdue comme source d'énergie :  
36 % de la consommation de combustibles de l'industrie perdus sous forme de chaleur



Source : La chaleur fatale ADEME 2017

## Étape 4 : consommer des énergies décarbonées

### Utilisation d'énergies renouvelables

- Les technologies fournissant de la chaleur dite haute température ( $> 100\text{ °C}$ ) grâce à la biomasse, au biogaz
- Les technologies fournissant de la chaleur dite basse température ( $< 100\text{ °C}$ ) comme la géothermie TBE (Très Basse Énergie), ou le solaire thermique
- Les technologies permettant de produire de l'électricité en faisant appel au solaire photovoltaïque, à l'énergie éolienne, à une unité de cogénération de biomasse ou de biogaz



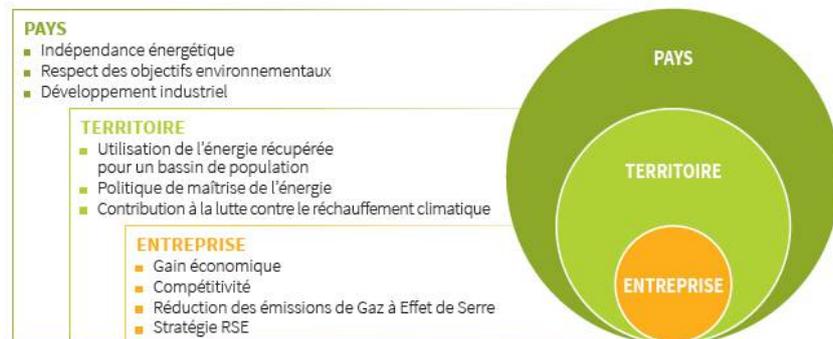
© ADEME

## Étape 5 : valoriser ses potentiels et coopérer

- Créer des synergies économiques et environnementales au sein du territoire en revendant la chaleur qui n'est pas valorisable sur le site, via un réseau de chaleur

### La récupération de chaleur fatale

Des enjeux sur 3 niveaux



Source : La chaleur fatale ADEME 2017

- Agir sur l'effacement électrique  
Diminuer sa consommation électrique pour participer à l'équilibrage du réseau électrique et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en période de forte demande

Appel d'offres en cours :

<https://www.services-rte.com/fr/decouvrez-nos-offres-de-services/beneficiez-d-un-soutien-aux-effacements.html>



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

*Liberté*

*Égalité*

*Fraternité*



## **Vos contacts à la DREAL Centre Val de Loire**

**Votre question porte sur :**

- les audits énergétiques réglementaires des grandes entreprises (non PME) :  
[deac.scatel.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr](mailto:deac.scatel.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr)
- les bilans de gaz à effet de serre réglementaires des entreprises de plus de 500 salariés :  
[bilans-ges.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr](mailto:bilans-ges.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr)
- le plan de sobriété nationale actes 1 et 2 : [deac.scatel.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr](mailto:deac.scatel.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr)
- la décarbonation de votre installation classée : [contactez l'Unité Départementale de la DREAL de votre territoire](#)
  - pour le 18 et le 36 : [uid18-36.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr](mailto:uid18-36.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr)
  - pour le 28 : [ud28.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ud28.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr)
  - pour le 37 et le 41 : [uid37-41.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr](mailto:uid37-41.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr)
  - pour le 45 : [ud45.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ud45.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr)



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



BANQUE des  
TERRITOIRES



bpi**france**



# Webinaire Décarbonation de l'Industrie

Accompagnements proposés par l'ADEME

*7 juillet 2023*

*Alexandra PERELMAN*

*Ingénieure Décarbonation de l'Industrie*

*Directions Régionales ADEME Centre-Val de Loire & Île-de-France*

# L'ADEME en quelques mots

## Opérateur de l'État sous tutelle :

- Du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires ;
- Du ministère de la transition énergétique ;
- Du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

## Domaines d'activités :

- Changement climatique;
- Air et mobilités;
- Énergies;
- Production durable;
- Urbanisme durable;
- Agriculture et forêts;
- Économie circulaire;
- Bâtiments;
- Changement comportements et mobilisation.

## Budgets

- 973 M€ en 2022 ;
- 2 Milliards dans le cadre de France Relance (2021-2022).

## Nos missions :

- Amplifier le déploiement de la transition écologique ;
- Contribuer à l'expertise collective ;
- Innover et préparer l'avenir.

## Combien, où ?

- 919 collaborateurs dont 383 en régions ;
- 3 sites centraux (Angers, Valbonne, Montrouge);
- 17 directions régionales.

# La décarbonation pour les entreprises

## La décarbonation c'est quoi ?

- Ensemble des actions (mesures et techniques) visant à réduire la consommation d'énergies fossiles et les émissions de gaz à effet de serre d'un pays, d'une économie, d'une entreprise, etc...
  - Baisse des émissions de CO2
- La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) prévoit d'atteindre la neutralité carbone, soit zéro émissions nettes, à l'horizon 2050
  - Par exemple dans le secteur industriel, la SNBC fixe une diminution des émissions de 35 % à l'horizon 2030 et de 81 % d'ici 2050 par rapport à 2015

# Exemples de leviers de décarbonation

-  **Sobriété et efficacité énergétique** (baisse de la demande, isolation thermique, remplacement d'installations énergivores par des technologies plus performantes, etc...)
-  **L'efficacité matière et recyclage** : recours à moins de matière ou plus de matière recyclée
-  **Substitution des énergies carbonées** :
  - Intégration d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R)
  - Substitution des combustibles fossiles par des combustibles décarbonés ou bas carbone
  - Electrification des procédés

# Dispositifs ADEME : la plateforme AGIR

Aides aux études ou investissements, liste des dispositifs disponibles :

<https://agirpouurlatransition.ademe.fr/entreprises>

<https://agirpouurlatransition.ademe.fr/entreprises/demarche-decarbonation-industrie>

## Entreprises, engagez-vous dans la transition écologique et énergétique

TPE, PME, professionnels de l'industrie... Nous vous accompagnons dans la mise en œuvre de vos initiatives en faveur de la transition écologique en France. Découvrez nos solutions adaptées à votre projet : services, conseils, aides et financements pour les entreprises.



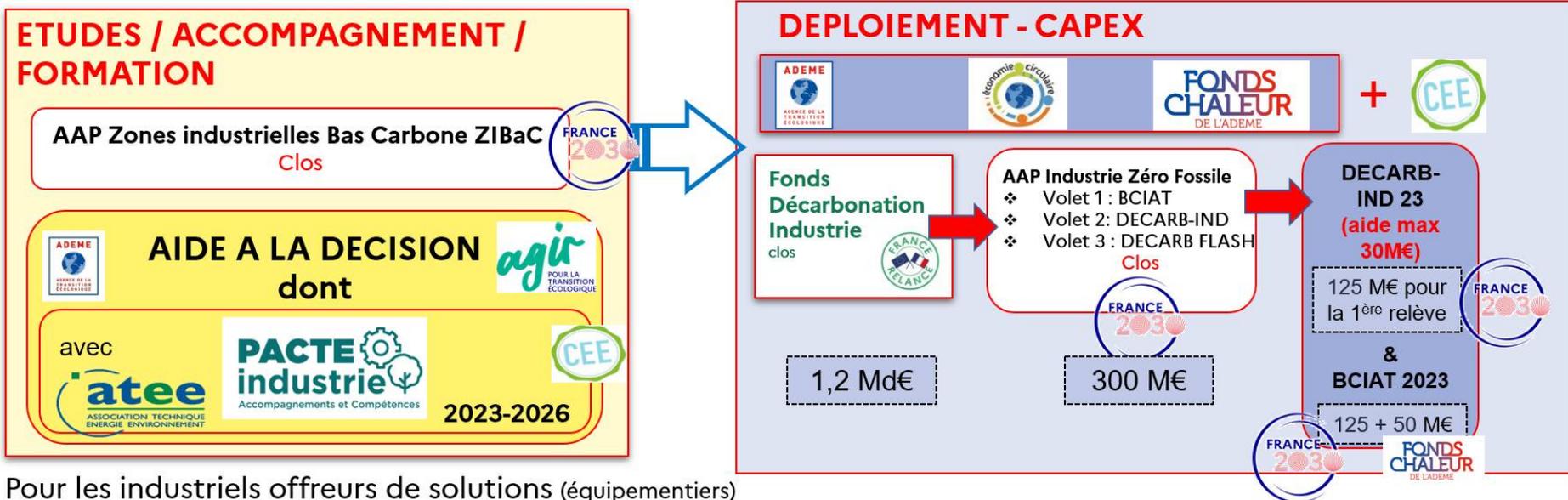
**NB** 5 étapes de la démarche de décarbonation :

<https://agirpouurlatransition.ademe.fr/entreprises/demarche-decarbonation-industrie/agir>

# PANORAMA des Appels à projets et des dispositifs

De la R&D à l'industrialisation..., des études au déploiement...,  
pour l'offre et la demande

Pour les industriels (en demande de solutions de décarbonation)



Pour les industriels offreurs de solutions (équipementiers)





**PACTE Industrie** est un programme porté par l'ADEME et l'ATEE. Le programme permet de mettre en œuvre une démarche de transition énergétique en **associant formations et accompagnements**. Il inclut :

- ✓ Former les **référénts énergie**, les **directeurs financiers** et les **chefs d'entreprises** de votre industrie
- ✓ Financer **un Système de Management de l'Énergie** efficace et durable
- ✓ Élaborer votre **stratégie de décarbonation**
- ✓ Rejoindre un **réseau de pairs et d'experts** et accéder à des outils pratiques



**Toutes les entreprises** ayant une activité industrielle



**Un budget 2023-2026 de 49 M€**  
financé par le dispositif CEE



**Allez sur Agir pour la transition :**  
<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/demarche-decarbonation-industrie>



**Suivez les actualités du programme**  
**PACTE Industrie : Je m'inscris**



Cet appel à projets ADEME vise prioritairement des **projets permettant une réduction de la consommation de combustibles et intrants fossiles des sites industriels.**



## Thématiques principales :

- Efficacité énergétique,
- Modification du mix énergétique (électrification, intégration d'énergies thermiques renouvelables ou de récupération non-couvertes par le Fonds Chaleur),
- Modification du mix-matière
- Captage, stockage et utilisation du CO2



Sont éligibles les entreprises industrielles. Principaux critères : **investissement >3M€** Réduction des émissions de GES à **minima de 1 000 tCO2e/an** à iso-production.



Présentation de l'AAP (replay, slides et FAQ) :

<https://atee.fr/evenement/plan-france-2030-appel-a-projets-pour-decarboner-lindustrie-francaise-3>



Cahier des charges :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20230330/decarbonation-lindustrie-decarb-ind>



Date de relève : 12 décembre 2023



L'appel à projets BCIAT vise à accompagner les projets de **production de chaleur de plus de 12 GWh/an** via une **chaudière ou un générateur à air chaud et à partir de biomasse** (plaquettes forestières et assimilées, connexes et sous-produits de l'industrie de première transformation du bois, bois fin de vie et bois déchets, granulés, sous-produits industriels, sous-produits agricoles).

## Cet appel à projets s'adresse :



- Aux **industries manufacturières** au sens de la nomenclature d'activités française établie par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)
- Aux projets d'alimentation de **bâtiments tertiaires** (bureaux, commerces, grandes surfaces de distribution, logistique, aéroports...) et des **installations du secteur agricole**



## Cahier des charges :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20230524/bciat-2023-biomasse-chaleur-lindustrie-lagriculture-tertiaire>



Date de relève : 28 septembre 2023

# Production et consommation de chaleur renouvelable

## Le Fonds Chaleur en bref



Le financement d'une **étude de faisabilité technique** et économique, réalisée par un bureau d'études indépendant



Le **financement des équipements** de votre projet de chaleur renouvelable :  
Réseaux de chaleur ou de froid,  
géothermie, solaire thermique,  
chaleur fatale, biomasse



Quelques témoignages  
d'entreprises en vidéo :  
agro-alimentaire ([ici](#) et [ici](#)),  
papier-carton ([ici](#) et [ici](#)),  
mécanique ([ici](#) et [ici](#)),  
aéronautique, cosmétique,  
agriculture, santé...

## Pourquoi la chaleur renouvelable ?



Solution adaptée à votre besoin



Compétitivité



Impact sur l'environnement



Image concurrentielle

**FONDS  
CHALEUR**  
EXPERTISE ET FINANCEMENT

Toujours déposer une demande d'aide **AVANT** de lancer la moindre dépense (mais possibilité de lancer le projet dès réception de l'accusé de réception)

Pour les dossiers « investissements » : étude de faisabilité complète fortement recommandée et même exigée dans certains dispositifs (finançable par l'ADEME dans certains cas)

Délais d'instruction variable selon les dispositifs et « tailles » de dossiers (de quelques semaines pour une aide à une étude, à plusieurs mois pour un dossier « lourd »)

### Rappel/principes :

- Pas d'aide mobilisable sur des mises en conformité ou autres obligations réglementaires ;
- Consultation du site [agirpoulatransition.ademe.fr](https://agirpoulatransition.ademe.fr) pour prendre connaissance des cadrages ;
- Contact préalable fortement recommandé (soit via l'adresse mail générique du dispositif - voir Agir - soit auprès d'un contact régional).



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



BANQUE des  
**TERRITOIRES**



**bpi**france

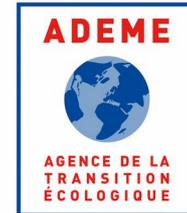
## Vos contacts à l'ADEME Centre Val de Loire

**ADEME – Direction Régionale Centre-Val de Loire**

Alexandra PERELMAN

Ingénieure Décarbonation de l'Industrie (CVL & IDF)

[Alexandra.perelman@ademe.fr](mailto:Alexandra.perelman@ademe.fr)





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



BANQUE des  
TERRITOIRES



# Webinaire Décarbonation de l'Industrie

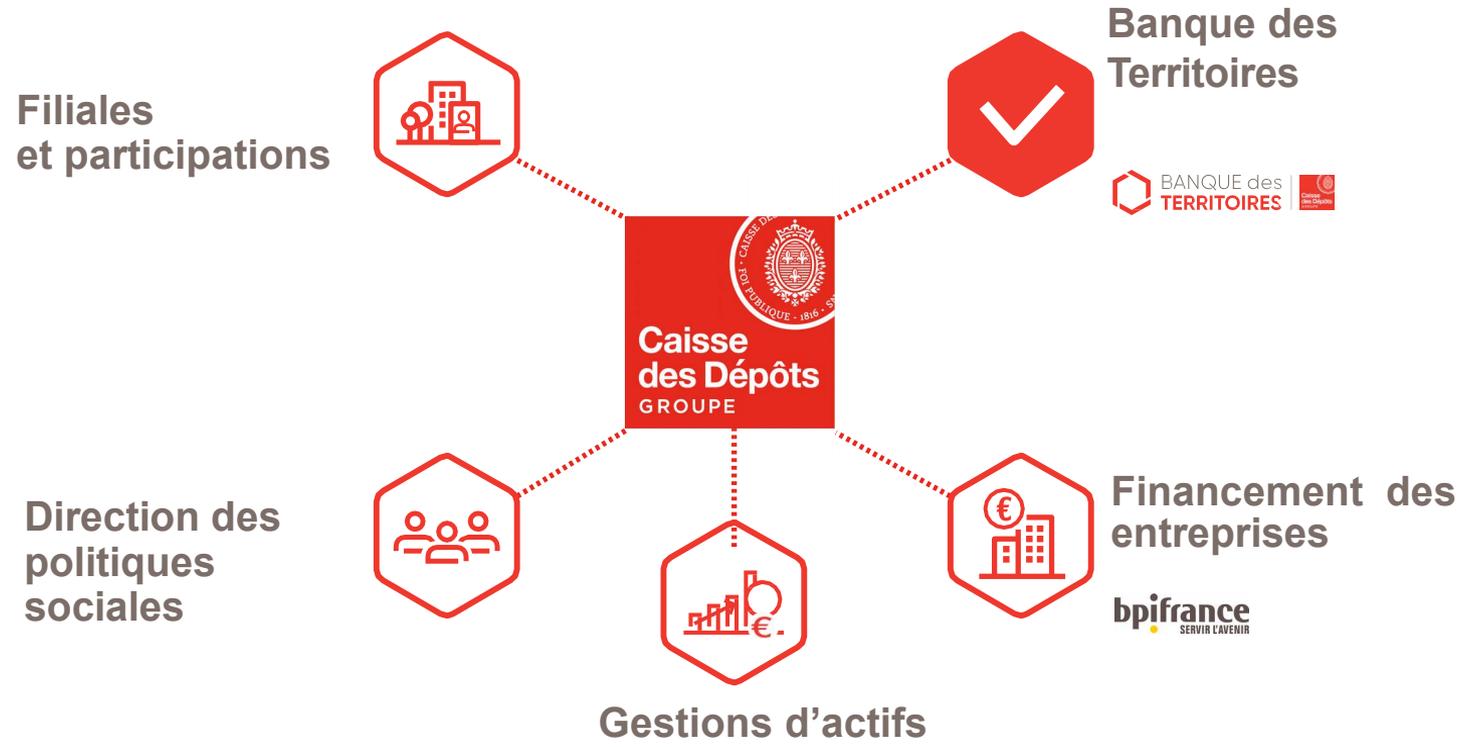
Accompagnements proposés par la Banque des territoires

*7 juillet 2023*

**Marie DE TUDERT**

*Responsable transition écologique et énergétique - Mobilités  
Direction régionale Centre - Val de Loire*

# La Banque des Territoires : un des 5 métiers du Groupe Caisse des Dépôts



**La raison d'être du Groupe Caisse des Dépôts : Le groupe Caisse des Dépôts, alliance unique d'acteurs économiques publics et privés, s'engage, au cœur des territoires, pour accélérer la transformation écologique et pour contribuer à une vie meilleure pour toutes et tous.**

# A vos côtés tout au long de vos projets

Au service de tous les territoires et de toutes les populations...



Collectivités  
territoriales



Entreprises  
publiques  
locales (EPL)



Organismes de  
logement social



Professions  
juridiques



Entreprises

...Nous vous accompagnons au quotidien pour **vous proposer des solutions adaptées à vos besoins.**

## Impact de la Banque des Territoires en Centre-Val de Loire

### Près de 440 M€ injectés en 2022 dans la région

- Investissement en fonds propres Entreprises : 38 M€
- Prêts au logement social : 317 M€
- Prêts aux collectivités et secteur public : 43 M€
- Prêts aux professions juridiques et consignations : 40 M€
- ACV : 13 villes ont bénéficié de prestations d'ingénierie (100%) / 10 villes impactées par nos financements



# Financement des projets

La Banque des Territoires apporte des solutions de financement de long terme

Via des prêts sur fonds d'épargne octroyés aux collectivités, aux secteur public local et aux établissements publics :

La Banque des Territoires peut intervenir en **prêts spécifiques de long terme** :

*mobilité, réseaux d'eau et d'assainissement, rénovation thermique des bâtiments publics, bâti scolaire et sur les équipements d'accès aux soins...*

Via des investissements dans des entreprises menant à bien des projets à fort impact territorial :

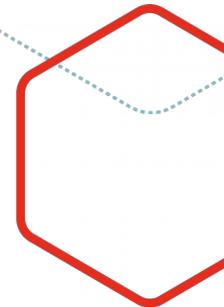
La Banque des Territoires investit à long terme, **en investisseur avisé, dans des projets territoriaux d'intérêt général**

*prises de participations dans des structures de projets, d'initiative publique, parapublique ou privée, en capital, compte-courant d'associés....*

# Projet de décarbonation : qui les industriels peuvent-ils aller voir pour financer leurs projets?

*Pour un projet d'efficacité énergétique, de décarbonation du mix énergétique, de décarbonation du process industriel, de captage, de stockage et/ou de valorisation du CO<sub>2</sub>....*

	ADEME		Groupe Caisse des dépôts	
	ADEME	ADEME INVESTISSEMENT	BPI France	Banque des Territoires
Subventions d'investissement – projets métropolitains	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonds Chaleur</li> <li>- Fonds de décarbonation de l'industrie</li> </ul>			
Investissements		Oui dans les projets innovants	Oui dans acteurs industriels	Oui dans les sociétés de projet
Prêts			Oui (TPE-PME-ETI-société de projets)	



# Plan d'action de la Banque des Territoires pour le verdissement de l'industrie

*La performance énergétique et la décarbonation des industries est **une priorité d'action par la Banque des Territoires pour soutenir les politiques publiques** et participer à l'atteinte des objectifs du fit pour 55 (- 55% d'émissions de GES en 2030 et neutralité carbone en 2050).*

*2 moyens principaux :*

*1. Investissement en fonds propres dans des sociétés de projet :*

- détenant les actifs ( notamment pour le passage à une énergie bas carbone, exemple : chaudière biomasse de plus de 15 MWth ) et le louant ou vendant l'énergie produite à l'industriel ; ou*
- concluant un contrat de performance énergétique avec l'industriel pour la décarbonation des process et/ou l'efficacité énergétique des bâtiments.*

*2. Partenariats avec des opérateurs de performance énergétique pouvant offrir des services de performance énergétique clefs en main aux industriels. La Banque des Territoires apporte des fonds propres dans ce cadre à ces opérateurs pour massifier les opérations de toutes tailles et peut mettre en relation les industriels qui le souhaiteraient.*

# Les domaines du verdissement des industries : exemples de financements par la Banque des Territoires

## Décarbonation des process Cœur

- **Électrification des process**
  - Four industriel permettant un chauffage direct en surface
  - Installation d'un système de séparation non thermique (membrane polymère, membrane minérale, membrane cryogénique)
  - Installation de matériel de désinfection par UV ou de pasteurisation à froid par haute pression ou par champ électrique pulsé
- **Innovation de procédés**
  - Switch Hydrogène
  - Nouveau procédé de production d'acier -DRI
  - Génération et utilisation d'agents réducteurs
  - Substitution des gaz HFC par d'autres gaz pour la réfrigération (CO2, produits à plus faible pouvoir réchauffant)
  - Nouveaux process de fabrication de ciments (diminution de la teneur en clinker, ciments verts ou alternatifs, ...)
  - Dans la filière chimie, nouveaux process de synthèse de l'hydrogène, de l'ammoniac (engrais), de l'éthylène
  - Hausse des taux de recyclage des métaux...

## Énergie bas carbone

- **Chaleur/froid bas carbone (utilités)**
  - Chaudière biomasse/CSR
  - Cogénération biomasse
  - Solaire thermique
  - Géothermie
  - Stockage de la chaleur
  - Raccordement à un réseau de chaleur à une unité de valorisation énergétique
  - Équipement de chauffage électrique
- **Production d'autres énergies bas carbone (utilités)**
  - Solaire PV
  - Méthanisation pour autoconsommation de biogaz (industries agroalimentaires)
  - Production d'H2 sur site

## Efficacité énergétique et bâtimentaire

- **Utilités**
  - Équipements + performants et - énergivores (groupes froids, air comprimé, ...)
  - Variateur de vitesse sur moteur asynchrone
  - Système de mise sous vide
  - Matelas pour l'isolation de points singuliers (calorifugeage)
  - Intégration de système : système permettant une optimisation et une commande centralisée des dispositifs consommateurs d'énergie, GTB-GTC, IOT industrielle
- **Récupération d'énergie fatale**
  - Récupération de chaleur (sur tour aéroréfrigérante, sur cheminée de four, sur compresseurs, ...)
  - Recompression mécanique de vapeur
  - PAC
- **Bâtiment**
  - Relamping
  - Chauffage, climatisation, ventilation (CVC)
  - Free-cooling (CTA)
  - Optimisation des systèmes de soufflantes
  - Isolation de l'enveloppe du bâtiment
- **Recharge des véhicules électriques**

# Les investissements en fonds propres

La Banque des Territoires intervient en tant qu'investisseur avisé d'intérêt général en recherchant la création de valeur financière et sociétale à long terme.



**Nos conditions d'intervention sont les suivantes**

- ✓ Prise de participation minoritaire via apport de fonds propres et/ou quasi-fonds propres dans la société de projet
- ✓ Recours de la société de projet à la dette bancaire de manière optimisée
- ✓ Structuration du projet avec une externalisation des risques du projets sur les prestataires/co-contractants (constructeurs, exploitant, mainteneur, locataire...)
- ✓ Liquidité moyen/long terme organisée dès le montage du projet avec le partenaire
- ✓ Une rentabilité visée cohérente avec le risque

# Nos investissements réalisés : quelques exemples dans la filière biomasse

## Filière Biomasse



### LBE Limoges, Nouvelle Aquitaine

Centrale de cogénération biomasse (7,5 MW et 17 MWth) à partir de plaquettes forestières, en partenariat avec CA et Dalkia, pour le réseau de chaleur de la ville de Limoges.

### novawood

### Novawood, Grand Est

Centrale de cogénération biomasse (14,6 MW) à partir de biomasse-bois, en partenariat avec Engie, pour Novacarb en remplacement de chaudières à charbon.

### fica<sup>hpci</sup>

### HCPI Pomacle Bazancourt, Grand Est

Unité de production de HPCI black pellet, biocombustible de nouvelle génération, combinée à une centrale de cogénération biomasse (12MW, et 49 MWth) en partenariat avec Meridiam et Européenne de Biomasse, pour ADM-Chamtör.



### CBN Novillars, Bourgogne Franche-Comté

Centrale de cogénération biomasse (20 MW et 23,5 MWth) pour la papeterie Gemdoub, à partir de biomasse-bois, en partenariat avec NEREA, CAM Energie, Crédit Agricole Pyrénées Gascogne, Gemdoub.



### CBEM Estrées Mons, Hauts de France

Centrale de cogénération biomasse (13 MW et 12,5 MWth), à partir de plaquettes forestières et biomasse espaces verts, en partenariat avec Neréa, CNIM et AIM, pour le Groupe Bonduelle.



### BES Vieille St Giron, Nouvelle Aquitaine

Centrale de cogénération biomasse (17 MW et 57 MWth) à partir de plaquettes forestières, biomasse liquide et écorce, en partenariat avec Cofély et DRT.

# L'accompagnement de la Banque des Territoires en faveur de l'industrie



La Banque des Territoires, opérateur clé de l'attractivité des territoires par l'aménagement industriel. Sa mission est **d'accompagner l'attractivité en finançant l'aménagement et les infrastructures**, afin que les industriels puissent se concentrer davantage sur leur cœur de métier, c'est à dire la production.



La répartition des rôles avec Bpifrance est claire : ils financent les entreprises elles-mêmes, le contenu et la Banque des Territoires l'aménagement et les infrastructures, le contenant.

## L'accompagnement ad-hoc des industriels, en vue d'une industrie décarbonée (à hauteur de 600 M€)

- 1 Investir dans l'aménagement et l'immobilier industriel
- 2 Accompagner la transition énergétique et environnementale de l'industrie, production d'énergie renouvelable et locale pour l'industrie (biomasse, hydrogène vert, ...), rénovation énergétique du bâti industriel, solutions de mobilité durable pour les entreprises et leurs salariés, recyclage des déchets industriels.
- 3 Accompagner la mutation de la formation vers les métiers industriels, un des principaux axes d'activité sous mandat de l'Etat (PIC, PIA) et un des axes importants du programme Action Cœur de Ville (partenariats avec CNAM et AFPA),
- 4 Accompagner les stratégies industrielles territoriales, pour accompagner les Régions et les échelons territoriaux à définir leur stratégie industrielle et faire émerger des projets viables et présentant de fortes externalités (emploi, TEE...).

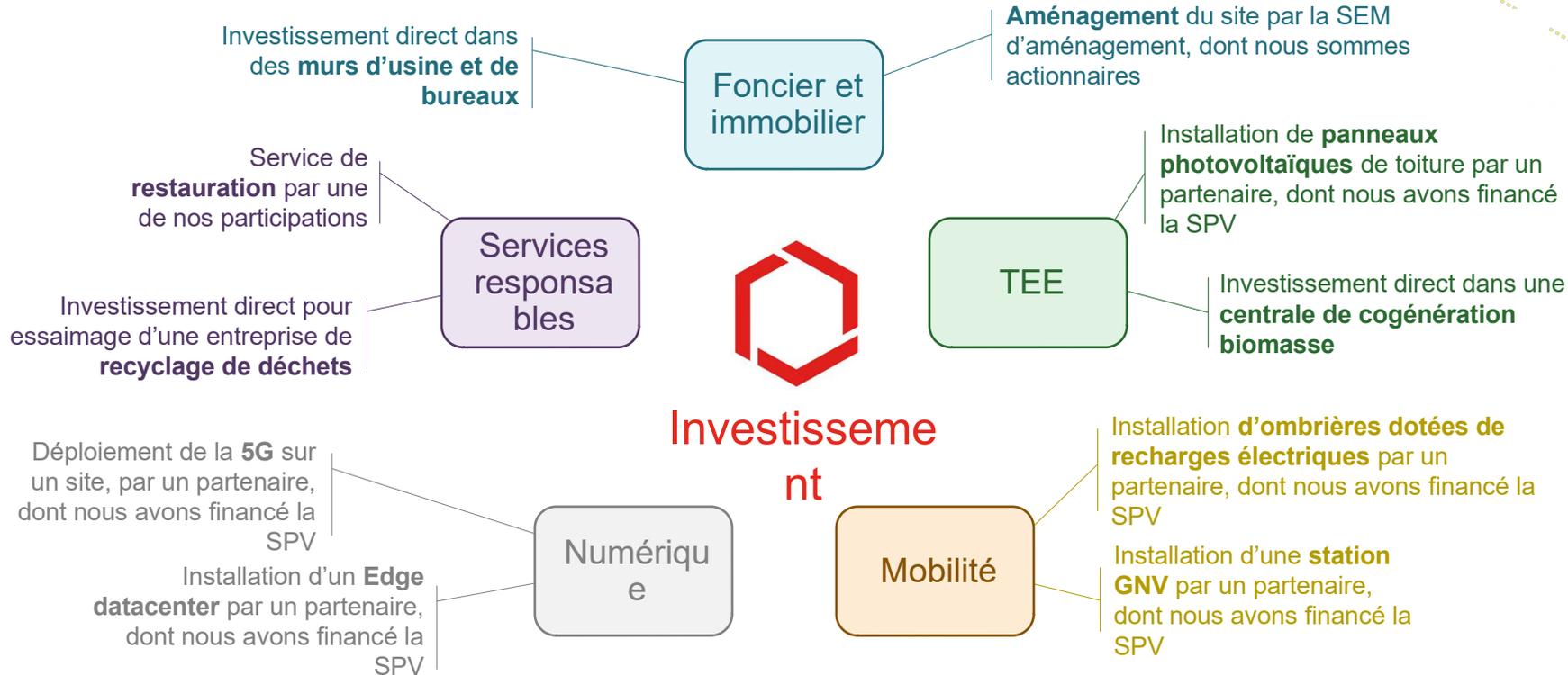
## 1 Md € dédiés à la relance industrielle au travers de 4 priorités et de 2 volets

### L'accompagnement des territoires pour augmenter l'attractivité de leur foncier industriel (à hauteur de 450 M€)

La Banque des Territoires va ainsi pré-aménager et pré-équiper par anticipation 30 à 50 sites, ce qui correspond à 1000 à 1500 hectares aménagés



# Une offre investisseur diversifiée pour équiper les industriels... exemples



# Et pour vous acquitter gratuitement de votre garantie financière ICPE : la consignation

## Mission d'intérêt général confiée à la Caisse des Dépôts depuis 1816

Recevoir

Des sommes et valeurs,  
notamment litigieuses ou  
déposées en garantie d'un  
engagement

Sécuriser

En qualité de tiers confiance pendant  
un délai de principe de **trente ans**.  
La **gestion est gratuite**  
(sans frais de gestion ni de garde) et  
les **fonds rémunérés**

Restituer

Au **bénéficiaire légitime**  
dans un délai de 10 jours  
les sommes consignées  
augmentées d'un **intérêt  
de consignation**

*« La Caisse des dépôts et consignations est chargée de recevoir les consignations de toute nature, en numéraire ou en titres financiers, prévues par une disposition législative ou réglementaire ou ordonnées soit par une décision de justice soit par une décision administrative »*

Article L.518-17 Code monétaire et financier



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **Vos contacts à la Banque des territoires**

***Sophie Ferracci, Directrice régionale :***

***[Sophie.ferracci@caissedesdepots.fr](mailto:Sophie.ferracci@caissedesdepots.fr)***

***Marie de Tudert, Responsable d'investissement – thématiques TEE et mobilités :*** ***[Marie.de-tudert@caissedesdepots.fr](mailto:Marie.de-tudert@caissedesdepots.fr)***



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**FRANCE  
NATION  
VERTE**  
Agir • Mobiliser • Accélérer



BANQUE des  
TERRITOIRES



**bpi**france



# Webinaire Décarbonation de l'Industrie

Accompagnements proposés par BPI-France

*7 juillet 2023*

*Florian DERIAUD, responsable accompagnement*

*Anna KLUBA, coordinatrice climat régional*

# L'ACCOMPAGNEMENT

## DIAG ÉCO-FLUX



Réalisez avec un expert un diagnostic individuel pour analyser vos flux d'énergie, d'eau, de matière et déchets et réalisez des économies (en moyenne 48 000 € par site\*\*\*)

€ 2 000 €  
à 3 000 €



6 à 10 jour homme sur 15  
mois

## DIAG DÉCARBON'ACTION

Réalisez un bilan GES approfondi de votre entreprise pour mettre en place un plan d'actions de réduction de vos GES

€ 4 000 €  
à 6 000 €



12 jours homme  
sur 6 à 8 mois

# LE FINANCEMENT : LE PRÊT VERT

Financement des projets de réduction d'empreinte environnementale

A destination des entreprises de plus de 3 ans, PME et ETI

Sur 2 à 10 ans, avec jusqu'à 2 ans de différé pour un montant de 50 000€ à 5 000 000€

Aux côtés d'un partenaire bancaire, avec un rapport de 1 pour 1



# Exemple : ORRION CHEMICALS ORGAFORM

## Pour la petite histoire...

**Orrion Chemicals Orgaform**, PME d'une cinquantaine de salariés, située à Semoy dans le Loiret, est un acteur mondial reconnu de la chimie de formulation pour une clientèle industrielle. La société fabrique des adhésifs industriels, des produits de revêtement, et a fabriqué du gel hydroalcoolique en 2020.

Ses principaux marchés sont l'ameublement, la construction, l'emballage alimentaire et l'automobile.

En plus de ses activités habituelles, l'entreprise va transformer des matelas usés en matière première réutilisable, et créer une chaîne d'économie circulaire sur les matelas : ces matelas seront transformés, par procédé chimique, en matière première (polyol) réutilisable dans la fabrication de nouveaux produits en polyuréthane, rigides ou flexibles. L'objectif est d'en traiter 200 000 par an, soit 10 % du gisement français.

L'entreprise a investi plus de 3M€ dans un démonstrateur qui permettra de fabriquer plus de 1000 tonnes par an de tensioactifs biosourcés pour les marchés de la cosmétique, la construction et la détergence. Ce projet est totalement en phase avec les 2 axes stratégiques d'OCO qui sont d'évoluer vers une chimie durable qui soutient la transition écologique et énergétique et le soutien aux acteurs de la ChemTech.

Intervention Bpifrance



Membre de la communauté **Les Excellence de Bpifrance**, **Éclaireur de la communauté du coq vert**, ambassadeur de La French Fab et Accélérateur Filière Chimie, **Orrion Chemicals Orgaform** a notamment bénéficié du premier Prêt Vert ADEME, d'Aides à l'innovation et de Garantie.



# PRÉFÈTE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



BANQUE des  
TERRITOIRES



**bpi**france

## Votre question porte sur :

### Diag Décarbon'action

<http://diagdecarbonaction.bpifrance.fr/>

### Diag Éco-flux :

<http://diagecoflux.bpifrance.fr/>

### Climatomètre :

<https://climatometre.bpifrance.fr>

### Prêts verts :

<https://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Prets/Prets-thematiques/>

[Pret-Vert-ADEME](#)

<https://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Prets/Prets-thematiques/>

[Pret-Vert](#)

### PEE :

<https://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Prets/Prets-thematiques/Pret-Economies-d-Energie-PEE>

### La communauté du coq vert :

<https://app.bel.bpifrance.fr/subscribe/adhesion-coq-vert/>

### VTE vert :

<https://www.vte-france.fr/vte-vert/>

### Bpifrance en Ligne (BEL) :

<https://bel.bpifrance.fr/>



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**BANQUE des  
TERRITOIRES**



**bpi**france



# Webinaire Décarbonation de l'Industrie

Témoignage d'une expérience de décarbonation

*7 juillet 2023*

*Mme BELLIERE, responsable industriel, entreprise SOFRASER (45)*



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **L'équipe projet de ce webinaire vous remercie de votre participation**

- **Chrystel MEAR-BRENAUT**, *chargée de mission (SGAR Centre Val de Loire)*
- **Denis SAUSSEREAU**, *chef du Service économique (DREETS et chargé de mission (SGAR))*
- **Didier MOREAU**, *chef de projet innovation et numérique (DREETS)*
- **Sébastien PACQUETEAU**, *chargé de mission (DREETS)*
- **Christelle STEPIEN**, *chargée de mission (DREAL)*
- **Thomas THERY-DUPRESSOIR**, *chef de service risques chroniques et technologiques (DREAL)*
- **Alexandra PERELMAN**, *ingénieure décarbonation de l'industrie (ADEME)*
- **Marie DE TUDERT**, *responsable transition écologique et énergétique – mobilités (Banque des territoires)*
- **Florian DERIAUD**, *responsable accompagnement (BPI France)*
- **Anna KLUBA**, *coordinatrice climat régional (BPI France)*